



Moissac, le 26 août 20210

Bonjour,

Il y a 50 ans, le Chasselas de Moissac devenait le 1^{er} fruit frais à obtenir l'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) offrant ainsi aux consommateurs une garantie de qualité, garantie renforcée 25 ans plus tard par l'obtention de l'Appellation d'Origine Protégée (AOP). Depuis 50 ans, cette qualité ne s'est pas démentie.

Afin de vous présenter les actions mises en place autour de cet anniversaire et lancer officiellement la saison 2021, Claude Gauthier, Président du Syndicat de Défense du Chasselas de Moissac AOP, est heureux de vous inviter à une

Conférence de presse
Vendredi 10 septembre à 11 h
au Moulin de Moissac
1 promenade Sancert à Moissac

Cette conférence se déroulera en présence de Romain Lopez, Maire de Moissac et Véronique Fontanel, Présidente du Site Remarquable du Goût. Ils auront respectivement à cœur de vous présenter "Moissac fruits et saveurs" et le nouveau carnet de découverte. Cette conférence sera également l'occasion de vous présenter Stéphane Lucas, le nouveau technicien du Syndicat et le livre anniversaire.

J'espère avoir le plaisir de vous retrouver à cette occasion et vous remercie de bien vouloir me communiquer votre réponse par mail ou téléphone. Bien amicalement.

Laurence de Boerio
06 03 10 16 56 / rplb@deboerio.net